



Le Bon Départ

**WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT**

Ecole Fondamentale Wallonie-Bruxelles Enseignement

Rue Warichet, 1

1457 **Nil-Saint-Vincent**

Tél : 010/65 56 42

Email : efcf.nil.msg@gmail.com

Rue des Ecoles, 2

1435 **Mont-Saint-Guibert**

Tél : 010/65 59 32

Email : efcf.nil.msg@gmail.com

PROJET D'ETABLISSEMENT

2021-2024

Responsabilité
Respect
Communication
Sécurité
Coopération

Table des matières

INTRODUCTION

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1) Caractéristiques	3
2) Situation	3
3) Nos atouts	3
4) Infrastructure	3
5) Horaire des élèves.....	3
6) Garderie.....	3

LE PROJET D'ETABLISSEMENT 2015-2018

LES AXES PRIORITAIRES DE NOTRE PROJET D'ETABLISSEMENT

Les 5 axes de notre projet d'établissement

Responsabilité- Respect- Communication- Sécurité-Coopération..... 4

1) Responsabilité Des objectifs à la pratique.....	4 et 5
2) Respect Des objectifs à la pratique.....	5 et 6
3) Communication Des objectifs à la pratique.....	6,7, 8 et 9
4) Sécurité Des objectifs à la pratique.....	10
5) Coopération Des objectifs à la pratique.....	11,12 et 13

Présentation de l'établissement

L'école fondamentale autonome de Nil-St-Vincent est composée de deux implantations (section maternelle et section primaire sur les deux sites) qui accueillent les enfants dans une ambiance familiale et un cadre verdoyant.

Une des implantations est située au cœur du village de Nil-St-Vincent, l'autre au cœur du village de Mont-St-Guibert.

Deux implantations à taille humaine.

Deux implantations ouvertes sur le monde extérieur.

Deux implantations avec restaurant scolaire offrant des repas de qualité à un prix très démocratique.

Deux implantations avec des cours de récréation aménagées avec bancs, tables et jeux.

Deux implantations avec salle de sport.

Horaire des élèves

Implantation de Nil-St-Vincent

Section primaire :

8h40 : début des cours

10h20 : récréation

10h35 : reprise des cours

12h15 : repas de midi

13h00 : récréation

13h40 : reprise des cours

15h20 : fin des cours

Section maternelle :

8h40 : début des activités

10h00 : potage puis récréation

10h40 : reprise des activités

11h45 : repas

12h45 : récréation

13h00 : reprise des activités (ou sieste)

15h20 : fin des activités

Implantation de Mont-St-Guibert

Section primaire :

8h40 : début des cours

10h20 : récréation

10h40 : reprise des cours

12h20 : repas de midi

13h00 : récréation

13h40 : reprise des cours

15h20 : fin des cours

Section maternelle :

8h40 : début des activités

10h00 : potage puis récréation

10h40 : reprise des activités

11h45 : repas des enfants d'accueil et 1^{ère} maternelle

12h15 : récréation

13h00 : reprise des activités (ou sieste)

15h20 : fin des activités

Accueil extra-scolaire

Sur les deux sites, une garderie est proposée, tous les jours à partir de 7h00 et jusqu'à 18h00. A Nil-Saint-Vincent, les enfants ont également la possibilité de s'inscrire à diverses activités parascolaires (danse, éveil artistique, sport, psychomotricité...)

L'équipe éducative a élaboré son projet d'établissement autour des 5 axes suivants :

1. Responsabilité
2. Respect
3. Communication
4. Sécurité
5. Coopération

Il va de soi que les objectifs, les pratiques pédagogiques et les activités développées dans un axe peuvent croiser ceux présentés dans les autres axes.

1. Responsabilité

Des objectifs ...

- a- Rendre l'enfant responsable de ses actes
- b- Rendre l'enfant responsable de ses apprentissages

...à la pratique :

- a- Mise à jour d'une charte de vie et d'un règlement de classe

- Concertation avec les enfants et au sein de toute l'équipe éducative afin de créer une ligne de bonne conduite.
- Concertation des titulaires de maternelle et primaire afin de créer des billets de comportement et en définir les modalités d'application.
- Mise en place de cette même ligne de bonne conduite dans toutes les classes.
- Explications données à tous les élèves à propos de ce système de sanctions et récompenses.
- Discussion en cas de conflit
- Informations données à ce propos à l'équipe étendue, aux auxiliaires d'éducation, au personnel ouvrier et administratif, et aux parents.
- Premier bilan après un trimestre et ajustements si nécessaires.
- Bilan en fin d'année afin de déterminer une poursuite, une modification ou un arrêt de ce système.

- b- Mise en place de pratique afin de favoriser l'autonomie de l'enfant, l'aider à se dépasser et lui donner le goût de l'effort et du travail bien fait

- Fréquentation de la bibliothèque de la classe, de l'école, de la commune et/ou du bibliobus.
- Utilisation de fichiers, de référentiels, de l'outil informatique
- Groupement ponctuel des enfants en fonction des besoins pédagogiques, des intérêts ou des niveaux de chacun
- Présentation d'élocution
- Création de pièces de théâtre, d'expositions artistiques...
- Accueil chaleureux des enfants et ambiance familiale

2. Respect

Des objectifs ...

- a- Respecter le rythme de l'enfant en appliquant une pédagogie variée et différenciée, en tenant compte des limites humaines et matérielles de chacun
- b- Apprendre à l'enfant le respect de l'environnement
- c- Développer des activités d'éducation à la santé

...à la pratique :

- a- Développement d'activités différenciées

- Groupes de niveau et contrats personnalisés
- Devoirs adaptés
- Activités de remédiation
- Tutorat entre enfants de différentes classes
- Travail adapté pour les élèves en année complémentaire avec possibilité de participer aux leçons dans une autre classe
- Utilisation de fichiers pédagogiques permettant aux enfants d'évoluer à leur propre rythme

- b- A propos de l'environnement

- Equipement des pieds de chaises de balles de tennis pour éviter la pollution sonore.
- Mise en place du port de pantoufles en classe si les chaussures sont trop sales.
- Insistance sur les économies d'énergie : affichettes « flash » au niveau des interrupteurs, responsables de fermeture des portes,...
- Tri des déchets : poubelles en suffisance avec affichage clair, compost, visite d'une décharge, d'une usine de recyclage.

- Installation de nichoirs, de divers abris pour différents animaux.
- Sensibilisation à la protection de la faune et la flore : visite du site de Gembloux, visite du Bois des Rêves, visite d'une station d'épuration d'eau.
- Sensibilisation à la protection des animaux.
- Création de potagers en 2^{ème} et 3^{ème} années de l'enseignement maternel et 1^{ère} et 2^{ème} années de l'enseignement primaire
- Participation à l'action « Good Planet », 5 actions bonnes pour la planète.
- Décoration des classes, des couloirs
- L'organisation de séjours collectifs en fonction de la thématique annuelle et de la sensibilisation à l'environnement: classes vertes, classes de neige.

c- A propos de la santé

- Tous les jours : potage à 10h30 pour tous en section maternelle et collation collective en primaire
- Petits déjeuners équilibrés (produits locaux, fruits, laitage, œufs) offerts à Pâques
- Analyse des menus
- Recherche de bonnes habitudes alimentaires
- Mise en place de bonnes habitudes d'hygiène
- Pratique régulière du sport, de la natation, et possibilité d'activités sportives après les cours.

3. Communication

Des objectifs ...

- a- Etre à l'écoute de l'enfant et l'aider à être à l'écoute des autres pour lutter contre la violence (voir point 1- responsabilité-charte de vie)
- b- Favoriser la communication entre enseignants par le biais de concertations afin d'assurer la continuité pédagogique et la vie à l'école
- c- Multiplier les espaces de dialogue avec les parents (création d'un journal d'informations, lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire)
- d- Eveiller les enfants aux richesses des diversités culturelles et humaines du monde qui les entoure
- e- Décoder les médias, faire de l'enfant un citoyen responsable
- f- S'ouvrir au monde par des activités extérieures et la rencontre de personnes ressources
- g- Collaboration avec des partenaires extérieures : CPMS, AMO,...
- h- Assurer la transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire

...à la pratique :

- a- Accueil de l'enfant

- Dans les classes maternelles jusqu'en 2^e année primaire : cérémonial d'accueil tous les matins valorisant la parole de l'enfant et les échanges
- De la 3^e à la 6^e année primaire : conseil de classe (voir point 5 - coopération)

b- Concertations -fixes et occasionnelles- et bonnes pratiques entre enseignants afin de favoriser le continuum pédagogique

- Différents types de concertations par site, par section ou réunissant toute l'équipe éducative
- Réunion ouverte, en alternance dans les deux implantations, avec un ordre du jour tenant compte des attentes de chacun(e)
- Ateliers pédagogiques avec les classes de 3^{ème} maternelle, 1^{ère} et 2^{ème} primaires mélangées, à raison d'une matinée ou après-midi par semaine
- Section primaire ; constitution d'une farde de synthèses à faire suivre d'un cycle à l'autre
- A partir de la 3^{ème} année, harmonisation du système des travaux à domicile dans les classes primaires (journal de classe fait à l'avance et/ ou contrat)
- Choix de manuels scolaires en concertation avec toute l'équipe
- Constitution d'une valise affective qui sera transmise entre les classes maternelles et la première année primaire, cette valise contiendra les souvenirs de classe, les techniques d'art déjà travaillées, ... et une farde des acquis (boite des nombres, des mots ...)
- Système d'évaluation discuté et adopté en équipe
- Elaboration d'un dossier pour chaque élève transmis en fin d'année au titulaire de l'année suivante. (dossier pédagogique et relationnel)
- Activités interdisciplinaires, voyages pédagogiques et culturels élaborés avec les maîtres spéciaux et les titulaires
- Echange et entraide entre collègues
- Collaboration entre professeurs des cours spéciaux et les titulaires
- Changement de titulaire pour les cours d'éveil pour multiplier les échanges « enfants - enseignants » et valoriser les compétences spécifiques des titulaires de classe

c- Multiplier les espaces de dialogue avec les parents (création d'un journal d'informations, lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire,...)

- Réunions d'information destinées aux parents: collective en début d'année et individuelles trois fois par an et plus si nécessaire.
- Manifestations diverses au sein de l'école : fête des grands-parents pour les classes maternelles : organisation d'une petite fête avec spectacle, goûter et cadeaux pour les grands-parents afin de renforcer les liens et instaurer un échange entre générations. Soupe au potiron, goûter de Noël, petit déjeuner de Pâques : rencontre informelle conviviale autour d'une soupe ou d'un morceau de cougnou.
- Animation théâtrale, musicale, poétique ou artistique préparée par les enfants, aidés de professionnels pour une soirée ou une après-midi de rencontre qui permettra aux parents de découvrir leur enfant sous une autre facette.
- Des parents mis à l'honneur : un parent vient en classe présenter son métier, son hobby, son pays, une recette ...
Mise en place d'une collation collective : un parent apporte une collation saine pour toute la classe en fonction d'un planning et d'un tableau élaboré par la classe.

- Instauration d'un journal dans lequel chaque classe décrira ses expériences pédagogiques, culturelles, sportives...
- Pour répondre à l'attente des parents, mise en place de partenariats avec des ASBL (l'Adeps, le Centre de formation sportive de Walhain, Le Petit conservatoire, La Leçon Verte, Street Family ,...) afin d'organiser des activités à et en dehors de l'école et/ ou des activités parascolaires comme des cours de danse, des cours d'éveil artistique, du badminton, du Taekwondo et des cours de musique.
- Afin de lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire :
 - toute absence devra être justifiée, à cette fin, le parent recevra un document type à compléter et à remettre au titulaire
 - en cas d'absence injustifiée, les parents recevront un coup de téléphone de la part de la direction et/ou un courrier
 - dès les premiers jours d'absences injustifiées, l'école en avertira également le CPMS

d- Eveiller les enfants aux richesses des diversités culturelles et humaines du monde qui les entoure

- Participation des enfants et enseignants à diverses manifestations comme les petits - déjeuners Oxfam, l'opération 11 11 11, Le Télévie...
- Lors des journées portes-ouvertes, dégustations de mets d'autres pays préparés par les parents de l'école

e- Décoder les médias, faire de l'enfant un citoyen responsable

- Utilisation et analyse des médias et des publicités
- Ouverture sur le monde extérieur en invitant un journaliste à l'école
- Animations dans le cadre du projet Méga avec la police sur le thème des droits et devoirs des enfants et les dangers des réseaux sociaux

d- S'ouvrir au monde par des activités extérieures et la rencontre de personnes ressources

- Rencontre avec des artistes, découverte de pièces de théâtre, participation à des activités musicales, participation à des activités sportives interscolaires (voir relations parents-école)
- Appel à des personnes ressources spécialisées (journaliste, dentiste, jardinier, peintre ...)
- Visites de musées, d'entreprises

e- Collaboration avec des partenaires extérieurs : CPMS, AMO,...

- Mise en place de différentes animations avec des personnes ressources comme :
 - les animateurs de l'AMO la Chaloupe (AMO= service d'aide à la jeunesse en milieu ouvert),
 - l'assistante sociale, l'infirmière ou la psychologue du centre PMS (centre

- psycho-médicosocial),
- l'Université de Paix dans le cadre de notre travail pour améliorer le climat scolaire...

h- Assurer la transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire

- Présentation aux élèves et aux parents, par l'équipe du CPMS des différentes options offertes par les écoles secondaires
- Renseignements donnés aux parents à propos des réunions d'information proposées par les écoles de la région
- Visites, avec la direction et les enseignants, d'écoles secondaires voisines comme l'Athénée royal de Rixensart (implantation de Wavre), l'Athénée royal d'Ottignies et l'Institut Technique Horticole de Gembloux.
- Concertations avec le CPMS pour faciliter le passage au secondaire. Organisation d'animations sous forme de débats questions-réponses avec la psychologue et l'assistante sociale pour apaiser les craintes éventuelles des enfants
- Entretien individuel avec chaque parent pour les inscriptions en secondaire
- Journée d'immersion en secondaire

4. Sécurité

Des objectifs ...

- a- Stimuler l'enfant à respecter les règles de sécurité au quotidien
- b- Favoriser l'apprentissage des règles de sécurité routière
- c- Exercices incendie, consignes pour les sorties extérieures, respect des espaces « jeux » en fonction de l'âge des enfants,...

...à la pratique :

- a. Eveiller l'enfant aux règles de sécurité au quotidien

- A la sortie, rangs organisés vers les différents points de passage sécurisés sous la surveillance des enseignants de l'école qui rappellent régulièrement aux enfants les consignes de sécurité de base
- Lieux des rangs clairement définis
- Utilisation de cartes de sorties pour les enfants qui rentrent non-accompagnés d'un adulte à la maison

- b. Apprentissage des règles de sécurité routière

- Participation aux campagnes de sécurité routière (A pied à vélo, plan Octopus,...)
- Activités de sécurité routière sur site avec la collaboration de la police notamment avec les animations BOBBY menées par un agent tous les deux ans qui rappelle aux enfants les règles élémentaires en matière de sécurité routière
- Utilisation du circuit de sécurité routière de Nivelles pour la mise en pratique de la théorie avec les élèves des classes de 1^{ère} et 2^{ème} années primaires
- Cycle de 5 ateliers dans le cadre du projet Provélo et passage du brevet cycliste avec des animateurs extérieurs membres de l'ASBL
- Animations dans le cadre du projet Méga avec la police sur le thème des dangers de la route

c. Sécurité des élèves au sein de l'établissement

- Exercices d'évacuation réalisés régulièrement
- Elèves répartis dans les différents espaces de jeux en fonction de leurs âges
- Cours aménagées selon les conseils de l'Université de Paix pour améliorer le climat des cours de récréation en respectant l'espace de chacun
- Jeux extérieurs adaptés à l'âge des enfants avec tapis de sécurité au sol
- Espaces de jeux régulièrement entretenus et contrôlés

5. Coopération

Des objectifs ...

Mieux vivre ensemble avec tous les partenaires

- a- Développer et maintenir un climat propice à l'épanouissement des élèves et de chaque acteur de notre établissement
- b- Amener les parents à s'investir dans l'éducation de leur enfant en les invitant dans l'école, en créant un climat convivial entre parents et enseignants, en mettant les parents à l'honneur
- c- Améliorer et favoriser les échanges inter-implantations en proposant des projets communs, en discutant de problèmes rencontrés et en recherchant ensemble la solution la plus appropriée
- d- Améliorer les rapports intergénérationnels
- e- Optimiser le continuum scolaire
- f- Renforcer les partenariats des partenaires extérieurs avec des ASBL comme l'Administration de l'Education physique et du Sport, le Centre de Formation Sportive de Walhain, l'école de danse Family Street de Mont-St-Guibert, le Centre Culturel de Gembloux et Ottignies, le petit conservatoire de Wavre...afin de proposer une offre d'animations culturelles, sportives et créatives pendant et en dehors des heures de cours
- g- Favoriser l'intégration des élèves à besoins spécifiques

...à la pratique :

- a- Développer et maintenir un climat propice à l'épanouissement des élèves et de chaque acteur de notre établissement

- Mise en place des conseils de classe au moins une fois tous les quinze jours
 1. Préparation du conseil dans chaque classe
 - Réunion des enfants en cercle autour de l'enseignant
 - Avis des enfants et/ou des enseignants sur les points à débattre soit de manière spontanée soit définis à l'avance par le biais de petits mots écrits ou dessins glissés dans une boîte prévue à cet effet.
 - Moment pour exprimer ses sentiments (colère, joie, tristesse, inquiétude, bien-être ...)
 - Discussion entre les enfants en présence de la titulaire afin de répondre aux attentes de tous
 2. Feedback des enseignants pour discuter les différents points abordés en équipe et avec la direction si nécessaire
 3. Réunion des enseignants et de tout le personnel suivant les points abordés pour approuver ou trouver des solutions
 4. Evaluation au conseil suivant
 5. Si le besoin se fait ressentir, faire appel à l'équipe du centre PMS

- Continuation des animations menées par le centre PMS afin de renforcer un climat scolaire serein tant pendant les périodes de cours que lors des récréations dans la continuité de notre projet contre le harcèlement
- Poursuite (et adaptation) les années suivantes selon les besoins
- Réunion régulière avec le CPMS, l'Amicale et les parents
- Concertation entre des enseignantes de différentes classes afin d'aménager les jardins et d'entretenir des bacs pour le potager pour maintenir un environnement de qualité
 - Visites régulières des vergers et écoles horticoles des environs
 - Concertation avec l'équipe d'entretien afin de choisir l'emplacement des espaces potagers Partenariat avec une pépinière locale pour les conseils
 - Plantation par les enfants et observation de la pousse des différentes plantes et semis
 - Dégustation en classe de la récolte

- b - Inviter les parents à s'investir dans notre école avec et pour les enfants
(Voir point 3- Communication)

- c - Favoriser les échanges entre les implantations
(Voir point 3- Communication)

- d- Améliorer les rapports intergénérationnels

- Les élèves de certaines classes de la section maternelle rencontrent, au moins une fois par mois, les résidents du home voisin autour d'un petit goûter et de jeux de société afin de partager un moment d'échange

e- Optimiser le continuum scolaire

- Permettre une continuité dans les apprentissages de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} primaire en ajustant les méthodes et outils en fonction des difficultés rencontrées par l'enfant
- Organiser des concertations dans le but de renforcer le continuum pédagogique (voir point3-Communication b)

f- Renforcer les partenariats des partenaires extérieurs

- Mise en place de nombreuses animations avec des ASBL comme :
 - L'Administration de l'Education physique et du Sport,
 - Le Centre de Formation Sportive de Walhain,
 - L'Ecole de danse Family Street de Mont-St-Guibert,
 - Le Centre Culturel de Gembloux et Ottignies,
 - Le Petit conservatoire de Wavre...
 - Afin de proposer une offre d'animations culturelles, sportives et créatives pendant et en dehors des heures de cours

g- Favoriser l'intégration des élèves à besoins spécifiques

- Suivant le type de handicap, choix approprié du local afin de faciliter le déplacement de l'enfant, sa vue, son audition...
- Collaboration multidisciplinaire en rapport avec l'enseignement spécialisé, le CPMS, les médecins, les psychologues, les parents et toute l'équipe éducative
- Accueil permanent d'enfants du Service Résidentiel pour jeunes et de l'Institut Médico Pédagogique « Les Tilleuls » de Mont-St-Guibert

Ce projet d'établissement est en conformité avec le projet pédagogique et éducatif de la Communauté française, en adéquation avec le décret « missions » et le contrat pour l'école.

Ce projet d'établissement a été soumis au comité de concertation de base en date du 29 juin 2021 et au conseil de participation en date du 28 juin 2021 .